

## UOKiK POURSUIT DES DIRIGEANTS POUR LA FIXATION DES PRIX PLANCHER

### Procédure au fond contre Solgar Polska

UOKiK (Office de la Protection de la Concurrence et des Consommateurs) a récemment annoncé (lors de la conférence de presse du 15 mai 2019) la procédure au fond contre Solgar Polska et ses deux dirigeants concernant une entente anticoncurrentielle présumée (soit la permission de la conclusion), à savoir la fixation du prix plancher de vente de compléments alimentaires. L'entente pourrait avoir pour effet l'augmentation des prix pour les consommateurs. L'entente illicite pourrait exister depuis 2010.

L'entente est de nature verticale (une entente de distribution). Selon UOKiK, elle est composée de Solgar Polska et de magasins indépendants coopérant avec lui (des pharmacies) qui proposent des suppléments dans des magasins traditionnels et via Internet.

UOKiK soupçonne les parties d'avoir fixé les prix plancher d'une manière formelle (c.-à-d. par contrats) ou bien informelle (par exemple, par courrier électronique). Solgar Polska a surveillé l'application de ces prix par les magasins. En particulier, les représentants de l'entreprise se sont rendus dans des points de vente et, si le prix plancher ne correspondait pas aux accords conclus précédemment, ils ont demandé leur augmentation. Certains magasins ont également informé Solgar Polska que d'autres vendeurs n'avaient pas appliqué les prix plancher.

En cas de non-respect des prix plancher, les détaillants ont été privés de la possibilité de commander en bénéficiant de conditions préférentielles. En cas d'infractions répétées, Solgar Polska a résilié leur contrat.

Afin de recueillir des preuves, UOKiK a effectué une perquisition au siège de Solgar Polska. L'entreprise peut être condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à 10% de son chiffre d'affaires annuel pour conclusion d'une entente illicite.

### Allégations contre les dirigeants

Dans cette affaire, UOKiK a également retenu des charges contre deux dirigeants de Solgar Polska. Ils sont soupçonnés d'avoir délibérément permis la conclusion d'une entente illicite. Ils risquent chacun une amende pouvant aller jusqu'à 2 millions de zlotys.

*UOKiK adopte une approche plus stricte – en infligeant potentiellement plus de sanctions aux dirigeants.*

*Des sanctions pécuniaires à l'avenir plus fréquentes en cas d'entente horizontale (entre concurrents) ou bien en cas d'entente verticale (prix plancher de vente).*

C'est la première fois qu'UOKiK a retenu des charges contre des individus pour participation dans une entente verticale illicite (de distribution). Les cas précédents concernaient des ententes horizontales (des cartels au sens strict).

UOKiK n'a rendu aucune décision jusqu'à présent par laquelle elle infligerait une sanction à une personne physique. Selon les dernières déclarations d'UOKiK, il y a actuellement 19 poursuites engagées contre des personnes individuelles.

Le message implicite d'UOKiK à présent est que dans le cas où une entente illicite a été conclue, l'Office engagera des poursuites non seulement contre l'entreprise, mais également contre ses dirigeants. C'est un changement important d'orientation de la pratique d'UOKiK.

## CONTACT

**Iwona Terlecka**  
Head of Polish Antitrust  
Practice  
T +48 22 429 94 10  
E iwona.terlecka  
@cliffordchance.com

**Łukasz Mamiński**  
Senior Associate  
T +48 22 627 11 77  
E lukasz.maminski  
@cliffordchance.com

**Aleksandra Mielcarek**  
Associate  
T +48 22 627 11 77  
E aleksandra.mielcarek  
@cliffordchance.com

This publication does not necessarily deal with every important topic or cover every aspect of the topics with which it deals. It is not designed to provide legal or other advice.

[www.cliffordchance.com](http://www.cliffordchance.com)

Norway House, ul. Lwowska 19, 00-660  
Warsaw, Poland

© Clifford Chance 2019

Clifford Chance, Janicka, Krużewski,  
Namiołkiewicz i wspólnicy spółka  
komandytowa

Abu Dhabi • Amsterdam • Barcelona • Beijing •  
Brussels • Bucharest • Casablanca • Dubai •  
Düsseldorf • Frankfurt • Hong Kong • Istanbul •  
London • Luxembourg • Madrid • Milan •  
Moscow • Munich • Newcastle • New York •  
Paris • Perth • Prague • Rome • São Paulo •  
Seoul • Shanghai • Singapore • Sydney •  
Tokyo • Warsaw • Washington, D.C.

Clifford Chance has a co-operation agreement  
with Abuhimed Alsheikh Alhagbani Law Firm  
in Riyadh.

Clifford Chance has a best friends relationship  
with Redcliffe Partners in Ukraine.